

Communiqué de presse
Lyon, le 29 août 2018

La Vallée de la Chimie, plateforme industrielle cleantech de premier plan et, plus que jamais, terre d'innovations :

La Métropole de Lyon et ses partenaires lancent la 3^e édition de l'Appel des 30 !

Le territoire de la Vallée de la Chimie - 11 000 hectares sur 25 km au sud de Lyon - continue sa transition pour faire émerger la chimie de demain et intégrer une industrie du futur à son environnement urbain.

Sous l'impulsion de la Métropole de Lyon, les industriels et les partenaires privés et publics s'investissent depuis 4 ans dans « l'Appel des 30 ! », une initiative unique en Europe, visant à consolider la dynamique industrielle et d'innovation de la Vallée de la Chimie.

Les deux premières éditions, en 2014 et 2016, ont permis de mobiliser plus de 45 hectares pour mettre en œuvre 26 nouveaux projets, notamment sur les secteurs des énergies nouvelles et du paysage productif, représentant au total 200 millions d'euros d'investissements et près de 200 emplois directs.

Au-delà des opportunités foncières et immobilières, cette 3^{ème} édition de l'Appel des 30 ! vise également, à encourager les initiatives privées ou citoyennes au service des industriels, des salariés et des habitants du territoire. Il est envisagé des projets dans les domaines de la mobilité, de l'énergie, de la voirie innovante, ou encore de services mutualisés comme la restauration, la conciergerie ou le coworking.

Objectif : Ouvrir le champ des possibles aux porteurs de projets à la recherche d'un territoire démonstrateur fertile en expérimentations innovantes.



La Vallée de la Chimie est au cœur de notre stratégie de développement économique, dont l'ambition est de faire de Lyon la première métropole industrielle de France, en accompagnant les entreprises sur les enjeux fondamentaux que sont la transition numérique, la transition énergétique et l'industrie du futur.

Cette nouvelle et dernière édition de l'Appel des 30 ! vise à renforcer et accélérer la mise en place d'une grande plateforme industrielle, connectant l'ensemble des partenaires de la Vallée de la Chimie, avec un objectif commun : faire vivre ensemble l'innovation et préparer l'avenir !

David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon

Les nouveautés de cette troisième édition



**DENSIFIER LA
PLATEFORME
INDUSTRIELLE**

Des conditions optimales pour implanter ou développer une activité, avec :

- 30 hectares de fonciers disponibles à l'intérieur de sites industriels en activité ;
- +10 000 m² de surfaces immobilières existantes ou projetées à partager ;
- Des terrains disponibles pour développer la filière, unique en France, des paysages productifs.



AFFIRMER LE TERRITOIRE DEMONSTRATEUR

Un territoire idéal pour créer, tester, déployer des solutions et services innovants, comme par exemple :

- Une solution mutualisée de valorisation énergétique de déchets dangereux ;
- Des services énergétiques ;
- Des services de mobilité pour les salariés et les habitants ;
- Des voiries innovantes.



AMELIORER LE CADRE DE VIE ET DE TRAVAIL

Une approche collaborative de l'innovation et de l'accompagnement de projet, notamment pour :

- La création de paysages participatifs ;
- La mise en place de tiers lieux.

Les sites à conquérir peuvent faire l'objet de visites par les candidats le 17 septembre 2018.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 30 octobre 2018 pour déposer leur candidature. Les candidats présélectionnés auront ensuite jusqu'au 28 février 2019 pour détailler leur projet. Le cahier des charges peut être téléchargé sur le site www.appeldes30.fr. Les lauréats seront désignés en mars 2019.



L'Appel des 30 ! offre des opportunités foncières et immobilières, par la mise à disposition de terrains inexploités, de locaux d'entreprises, de terrains délaissés ou contraints par le Plan de Prévention des Risques Technologiques.

Il prévoit également un accompagnement technique, réglementaire et financier pour permettre à chaque lauréat de mener à bien son projet de développement dans la Vallée de la Chimie.

[Télécharger le dossier de presse](#)

CONTACTS PRESSE :

Vallée de la Chimie - Agence Amalthea

Coradine Sersiron : 04 26 78 27 18 / csersiron@amalthea.fr

Floriane Gouache : 04 26 78 27 15 / fgouache@amalthea.fr

Métropole de Lyon

Magali Desongins

mdesongins@grandlyon.com

Les 30 partenaires publics et privés mobilisés pour la Vallée de la Chimie

- **Les partenaires industriels** : Air Liquide, Arkema, Elkem Silicones, CNR (Compagnie Nationale du Rhône), Engie, IFP Energies Nouvelles, Kem One, Novacap, Solvay, Suez Environnement, Total.
- **Les partenaires publics** : les communes de Feyzin, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Solaize, la Métropole de Lyon, les services de l'État (DREAL, DDT, DIRECCTE), la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Les partenaires financiers** : l'ADEME*, BPIFrance, le Groupe Caisse des Dépôts, Somudimec, le fonds régional OSER,
- **Les autres partenaires** : l'ADERLY*, AMARIS*, ADDVC*, Axelera, Axel'One, la CCI Lyon Métropole, FNAIM, Interfora Ifaip, Tenerrdis, l'Union des industries Chimiques (UIC), l'Union des Industries Chimiques Rhône-Alpes

*ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

ADERLY : Agence pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise

AMARIS : Association Nationale des Collectivités pour la Maitrise des Risques Technologiques

ADDVC : Association pour le Développement Durable de la Vallée de la Chimie